

En octobre 2018, on fêtera les **70 ans** du droit de vote des femmes en Belgique !

Pour autant, avons-nous atteint une **égalité réelle** en politique ? Pas si sûr...

Ça fait seulement 70 ans ?!

Oui, oui ...



Ben même que si j'veux, j'ai autant d'chances que toi de devenir **MINISTRE** !

C'est même pas vrai !



Au fil des années, les femmes ont bien obtenu **les mêmes droits** que les hommes :



Pourtant l'égalité réelle (dans les **faits**) n'est pas encore acquise.

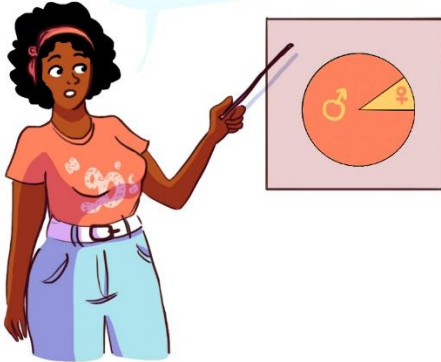
La proportion de femmes diminue quand on monte dans la hiérarchie des mandats...

Les femmes ne représentent toujours pas la moitié des assemblées et des gouvernements.



Bon, il faut bien reconnaître que l'on revient de loin...

Jusqu'au début des années 90, la part des élues femmes ne dépassait pas 10% dans les parlements en Belgique.



Et heureusement **des mesures ont été mises en place** pour encadrer, soutenir, favoriser la parité en politique.

Ces mesures ont eu des effets concrets pour améliorer la situation. Les choses peuvent changer!



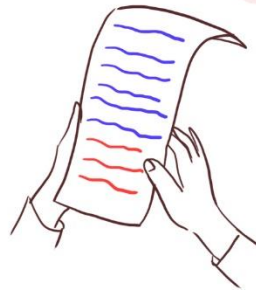
En 1994 par exemple, la loi Smet-Tobback a imposé **qu'un genre ne soit pas représenté à plus de 2/3** sur une liste.

Le petit problème, c'est que rien ne précisait **quelles places** elles devaient occuper sur la liste.

En pratique ça veut dire que chaque liste devait comporter **au moins 1/3 de femmes**...



En vrai ça donnait plutôt tôt ça !... Et toutes les places ne se valent pas...



Plus tard, en 2002, une série de lois a introduit l'obligation de proposer des **listes paritaires**.

Ces lois ont eu des effets immédiats, elles ont poussé les partis à **rechercher plus de candidates femmes** !

AUTANT D'HOMMES QUE DE FEMMES

Les deux premiers noms doivent être de genres différents.

Ce sera mieux... comme ça...



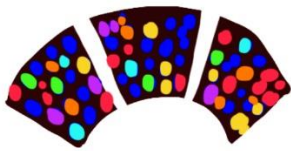
→ Lors des élections fédérales de 2003, la part des femmes à la Chambre des représentants passe de **23 à 34,7%** !

Enfin, en 2005 et 2006, une mesure a imposé l'**alternance** entre femmes et hommes sur les listes électorales en région wallonne !

Et les partis s'y conforment ! (avec **quelques exceptions** à la marge)



Ces mesures en faveur de la parité sont **importantes** pour de nombreuses raisons :



LA COMPOSITION DES ASSEMBLÉES DEVRAIT REFLECTER LA COMMUNAUTÉ DES CITOYEN·NES.

LES FEMMES PEUVENT METTRE À L'AGENDA DES THÈMES QUI LES CONCERNENT SPÉCIFIQUEMENT.

L'AUGMENTATION DES CANDIDATES ET ÉLUES DANS UN PAYS ENCOURAGE LES FEMMES À S'INTÉRESSER À LA POLITIQUE.



Pourquoi pas moi ? ...

Malheureusement ces avancées demeurent fragiles et sont menacées par plusieurs stéréotypes... Alors quelques rappels sont nécessaires :

Le critère du genre n'est **pas** déterminant au moment du vote.



(pour en savoir plus, lisez l'analyse FPS correspondante !)

La politique est (aussi) une affaire de femmes ! Il est largement temps d'en finir avec :



Car hélas tous ces stéréotypes **dissuadent les femmes** de se porter candidates...



C'est rare que les femmes se portent candidates de leur propre initiative (**Seulement 14%** de toutes les candidates !!!)

D'autant plus quand ils sont combinés à des inégalités dans d'autres sphères de la vie :



Pour **atteindre une véritable égalité de fait** entre les hommes et les femmes en politique,
Il est toujours nécessaire d'agir à divers niveaux :



Et finalement en allant vers....

UNE MEILLEURE RÉPARTITION DU TRAVAIL AU SEIN DES COUPLES



UNE RÉDUCTION COLLECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL



UN EXERCICE DU POUVOIR RESPECTUEUX DES DIFFÉRENCES ENTRE CITOYEN-NES !



Afin que plus rien n'empêche les femmes de s'investir en politique si elles le désirent !



 Dans Mon Tiroir

Marine S.